

## Formulaire de demande simplifiée de carte mobilité inclusion (CMI) pour les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) classés en GIR 1 et 2 à renvoyer à la Direction de l'Autonomie

Si l'APA vous est accordée au titre du GIR 1 ou 2, vous pouvez bénéficier sans autre condition et à titre définitif de la CMI comportant les mentions « invalidité » et « stationnement pour personnes handicapées ».

### IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° d'identifiant (si connu) : .....

Nom : ..... Nom de jeune fille : .....

Prénom : ..... Date de naissance : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

N° sécurité sociale : ...../.....

Lieu de Naissance : .....

Adresse : .....

CP : \_\_\_\_\_ Ville : .....

### OBJET DE LA DEMANDE

Votre demande concerne :

La carte d'invalidité<sup>1</sup>

S'agit-il d'une demande de renouvellement ?

oui  non

S'agit-il d'une demande de remplacement d'une carte d'invalidité délivrée pour une durée définitive ?

oui  non

La carte de stationnement<sup>2</sup>

S'agit-il d'une demande de renouvellement ? (carte arrivant à expiration)

oui  non

La carte de priorité

S'agit-il d'une demande de renouvellement ?

oui  non

<sup>1</sup>prévue à l'article L.241-3

<sup>2</sup>prévue à l'article L.241-3-2

### PIÈCES A FOURNIR

Pour les demandes de renouvellement, une copie de la carte ou des cartes déjà attribuées.

Fait à .....,

le \_\_/\_\_/\_\_

Signature

Le Conseil Départemental de la Charente met en œuvre des traitements de données à caractère personnel permettant la gestion de votre dossier. En application de la loi informatique et libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes relativement à l'ensemble des données vous concernant qui s'exerce par courrier postal, en justifiant votre identité à l'intention du Président du Conseil Départemental 16 – 31 Boulevard Emile Roux - CS 60000 – 16917 Angoulême Cedex 09

Direction de l'Autonomie

31 boulevard Émile Roux - CS 60 000 - 16917 ANGOULÊME cedex 9 - Tél. 05 16 09 50 72